

Le 04/05/2021 à 15:23, > theoyoupi (par Internet) a écrit :

A l'attention de M. le commissaire enquêteur

Monsieur,

L'Etat s'est engagé dans la transition énergétique et affiche de solides ambitions, détaillées notamment dans la programmation pluriannuelle de l'énergie. Cela répond à des exigences toujours plus fortes de citoyens, dont je fais partie, qui constatent que le dérèglement climatique s'accroît et qu'il est désormais temps d'agir. Pour autant, le gouvernement a aussi annoncé le mois dernier que l'objectif des 23% d'ENR en 2020 ne serait pas atteint (19%) : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-energies-renouvelables-en-france-en-2020-suivi-de-la-directive-200928ce-relative-la-promotion>

Après les discours et les objectifs, c'est désormais le temps de l'action, plus que jamais. Je suis donc favorable à ce projet. Par ailleurs, l'installation d'un élevage ovin me semble permettre une co-activité avantageuse pour les deux parties, ainsi que pour l'environnement.

En vous remerciant de tenir compte de mon avis.

Théo Bommelaere